

Démocratie syndicale



Cette carte blanche fait le point sur l'« affaire Kone » (Syndicats, n° 7 de juillet 2019). La direction de Kone avait entamé une procédure de licenciement pour faute grave contre le délégué principal MWB-FGTB, et ce pour une casquette dite « de sécurité » ! Finalement, la direction a préféré la violence d'un licenciement sec plutôt que la voie de la justice. C'est sa conception de la concertation sociale !

Le vendredi 30 août 2019, la direction de l'entreprise KONE a licencié sur-le-champ un délégué de la FGTB, préférant payer des indemnités plutôt que d'attendre le verdict de la procédure judiciaire en cours. Visiblement, la direction a compris qu'elle ne pourrait pas gagner ce procès sur base des éléments qu'elle a invoqués pour tenter de mettre un terme au contrat du délégué FGTB. Pourtant tout le monde, dans une véritable démocratie, devrait avoir droit à un procès équitable. Mais la direction de Kone semble faire fi de la justice et a choisi d'arrêter la procédure judiciaire afin d'éviter de perdre devant le tribunal du travail !

En agissant de la sorte, l'entreprise KONE dévoile sa véritable conception de la concertation sociale. En effet, d'un côté, l'entreprise prétend continuellement qu'elle est ouverte à la discussion avec les représentants des travailleurs, et de l'autre, les travailleurs sont confrontés au quotidien à un management qui ne se soucie guère du bien-être des salariés. Le délégué licencié « dérangeait » parce qu'il était vigilant à l'application de la législation en vigueur en matière de sécurité et de bien-être des travailleurs !

À l'approche des prochaines élections sociales, l'entreprise KONE vise clairement un affaiblissement de l'organisation syndicale. Il n'est pas question de se résigner. La MWB-FGTB BRABANT analyse les différents recours juridiques possibles. Des assemblées du personnel vont se tenir afin d'expliquer la situation aux travailleurs et d'envisager, ensemble, la riposte la plus appropriée.

Ce cas chez KONE n'est malheureusement pas isolé, avec la période pré-électorale (élections sociales 2020), des directions sans scrupule n'hésitent pas à se débarrasser des représentants des travailleurs en utilisant tous les moyens, y compris financiers !

La MWB-FGTB BRABANT tient à saluer le combat syndical mené par tous les travailleurs qui ont soutenu le délégué licencié, ainsi que tous les soutiens venus de l'extérieur de l'entreprise. Malgré les attaques incessantes sur les travailleurs et plus singulièrement ses représentants, **les Métallos de la Fédération du Brabant entendent poursuivre, à tous les niveaux, le combat, d'une part, pour l'amélioration de la protection des délégués, et d'autre part, pour l'obligation de la réintégration. Il s'agit d'une question de démocratie syndicale !**

**Se résigner et se taire?
PAS QUESTION!**

Fédération des Métallurgistes du Brabant

